



LE SAVIEZ-VOUS?

Vous n'avez pas encore souscrit à la Promo Prepaid ?

Chaque semaine, composez vite **887*1*7#** et profitez d'**appels gratuits** vers TOGO TELECOM, toute la journée du dimanche.

En plus, dès la souscription, vous bénéficiez systématiquement des **meilleurs tarifs du marché** :

- **55F TTC/min** vers tous les réseaux
- **55F/appel** vers l'international

Offre réservée aux clients illico.

Info : 112

N°638

du 13
SEPTEMBRE
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 A Aného dans la préfecture des Lacs
La Fondation Aquereburu & Partners réédite le Festival d'Aného pour la promotion de la culture et de l'art togolais

**Emission Couleurs tropicales avec Claudy Siar, concert géant avec King Mensah, exposition, art culinaire, opérations ophtalmologiques foraines, débats...constituent les points saillants du programme*

P.3 Déclaration de politique générale du nouveau Gouvernement

Second test de confiance d'Ahoomey-Zunu devant les députés lundi



Arthème Ahoomey-Zunu devant le parlement en août 2012 (archives)

P.4 Panier de la ménagère à Lomé
Tomates rondes et ignames prolongent la baisse des prix en août

P.4 Suite des conflits internes à Ecobank
Thierry Tanoh est-il poussé sur le départ ?

P.4 Au premier trimestre 2013
Attijariwafa Bank, repreneur de la BIA Togo, plombée par des créances douteuses

P.3 Pour appuyer les réformes structurelles
Le FMI s'entend avec le Togo sur 41 milliards Cfa
** Les réformes ont ralenti après l'atteinte du PPTE, la gestion de la dette publique s'est détériorée.*



moovSOS crédit

En panne de crédit ? Composez *222#



Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Déclaration de politique générale du nouveau Gouvernement

Second test de confiance d'Ahoomey-Zunu devant les députés lundi

Late Pater

De sources confirmées, on s'active du côté du bureau de l'Assemblée nationale à préparer la séance plénière du 16 septembre 2013 devant accueillir le Premier ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu pour sa déclaration de politique générale. Et ce sera dix jours après la reconduction à son poste de locataire de la Primature, conformément aux dispositions de la loi fondamentale : «*sous l'autorité du Président de la République, le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation et dirige l'administration civile et militaire. Il dispose de l'administration, des forces armées et des forces de sécurité. Le Gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale*» (Article 77), «*le Premier Ministre est le chef du Gouvernement. Il dirige l'action du Gouvernement et coordonne les fonctions des autres membres. Il préside les comités de défense. Il supplée, le cas échéant, le Président de la République dans la présidence des Conseils prévus aux articles 66 et 72 de la présente Constitution. Il assure l'intérim du Chef de l'Etat en cas d'empêchement pour cause de maladie ou d'absence du territoire national. Avant son entrée en fonction, le Premier Ministre présente devant l'Assemblée nationale le programme d'action de son Gouvernement. L'Assemblée Nationale lui accorde sa confiance par un vote à la majorité absolue de ses membres*» (Article 78), «*le Premier Ministre assure l'exécution des lois. Il peut déléguer certains de ses pouvoirs aux ministres*» (Article 79).

Comme lors de son premier passage le 2 août 2012, il faudra s'attendre à vivre le même scénario le lundi prochain. Avec une majorité plus renforcée et acquise à sa cause, Ahoomey-Zunu ne devra pas être trop secoué par ses amis de l'Union pour la République (UNIR, 62 députés). La probabilité étant forte que les élus du Collectif Sauvons le Togo (CST), ceux de la Coalition Arc-en-ciel, par pur suivisme, et l'unique élue de Sursaut National n'approuvent nullement les déclarations de Séléagodji Ahoomey-Zunu. A moins que la séance plénière ne soit reportée au dernier moment.

N'empêche, le Premier ministre va s'atteler à un petit bilan des actions à l'actif de son premier Gouvernement. Par exemple, les travaux de 153 km de routes en cours d'exécution dans les Savanes, près de 70 km dans la Kara, plus de 50 km dans la Maritime, et les ponts en réalisation pour soutenir tout ceci. Sans oublier les axes à aménager, réhabiliter et bitumer comme Kantè-Tandjoaré, Kouméa-Tcharè-Pya Soumdina, Atakpamé-Blitta-Aouda, Témédja-Badou-Kougnohou, Lomé-Vogan-Anfoin, Tsévié-Tabligbo, Togblécopé-Tsévié, les banlieues de Lomé, etc. qui font partie des



Le chef du Gouvernement devant le parlement en août 2012 (archives)

projets inscrits au titre de 2013-2014 par le ministère des Travaux publics. L'agriculture va être brandie avec les bonnes productions vivrières vantées (céréales 1.187.730 tonnes dont 807.477 tonnes de maïs, tubercules 1.710.757 tonnes, légumineuses 145.111 tonnes) et son bilan vivrier qui laisse apparaître des excédents de 126.617 tonnes de céréales, de 624.301 tonnes de tubercules et de 50.656 tonnes de légumineuses. Lesquels excédents ont soutenu la vente du maïs au Programme alimentaire mondial. Mais il faut s'attendre que les élus du peuple le taclent sur les folles clameurs de clientélisme et de favoritisme qui

secouent le domaine des BT&P. Plus est, Ahoomey-Zunu ne devra pas oublier de dire que la gestion des finances publiques est plus assainie qu'auparavant grâce à la politique des réformes menée depuis 2006. Ce qui a amené au point d'achèvement de l'initiative PPE. Même si le dernier rapport de la revue du plan d'actions des réformes de la gestion des finances publiques de décembre 2012 avait souligné que les textes de nature législative n'ont pas connu un dénouement satisfaisant, que peu de progrès sont réalisés, qu'il faut un plaidoyer pour l'adoption de tous les textes en attente de manière à faire avancer les réformes, et qu'il

faut le déclat pour faire sauter les goulots d'étranglement qui handicapent les avancées programmées.

Naturellement, il est déjà prédit que l'ancien Secrétaire général de la Présidence va se rappeler les mots justes pour s'en sortir. Fidèle au Chef de l'Etat, il faut s'imaginer qu'il valorise (i) le Togo Invest Corporation et son projet Corridor de développement qui doit, à terme, faire mieux vendre le Port en eau profonde de Lomé et construire la ligne de chemin de fer reliant Lomé à Cinkassé pour l'acheminement des marchandises vers le Togo profond et les pays de l'arrière-pays (Burkina, Mali, Niger) ; (ii) le 3^{ème} quai en construction au Port de Lomé et la nouvelle darse ; (iii) la nouvelle aérogare de Lomé à livrer d'ici à décembre 2014, dont les travaux viennent d'être visités par Faure Gnassingbé, et qui doit amener l'aéroport international de Lomé à recevoir de 1,5 à 2 millions de passagers par an, contre actuellement 400.000 à 500.000 passagers et à étendre son fret à 50.000 tonnes par an.

Au demeurant, Ahoomey-Zunu devra jouer à l'équilibre pour éviter des annonces phares difficiles à tenir. Même si la situation économique reste favorable au Togo, selon les services du Fonds monétaire international.

A quelques jours du mois d'octobre annoncé

Vers la confirmation d'un autre report du démarrage effectif de l'OTR

Jusqu'à présent, aucune information ne filtrait sur l'avancée de la mise en œuvre de l'Office togolais des recettes (OTR). Aucun commis du département de l'Economie et des finances ne voulant trahir la hiérarchie. Au sommet, on se recroqueville derrière le temps mort dans la conduite à 100% des affaires avec la démission de l'équipe Ahoomey-Zunu 1. Qu'à cela ne tienne, la dernière mission du Fonds monétaire international (FMI), qui vient de séjourner au Togo, a pu s'enquérir de ce qui se fait en rencontrant les ministres en charge du dossier. «*La politique budgétaire des autorités vise à accroître notablement les recettes pour financer des dépenses indispensables dans les infrastructures et le secteur social. Le recouvrement des recettes devrait s'améliorer grâce aux réformes opérationnelles qui devraient être facilitées par l'établissement de l'OTR*», précise le communiqué de presse. En le rapprochant du deadline du mois d'octobre, on peut aisément entrevoir un autre report dans le démarrage effectif de l'OTR. Peut-être, pas trop grand pour inquiéter. Et ce, après le premier report constaté au mois de mars 2013.

L'Office devra finir par arriver. Les dernières informations officielles, courant mars, étant circonscrites au fait que le cabinet londonien Crow Agents, dans un courrier réponse au

ministre de l'Economie et des Finances, se disait «*impatience de conclure des arrangements contractuels dans les prochains jours*». Le processus de désignation du Commissaire général avait pris du retard. «*Par souci de transparence, le Gouvernement a revu les termes de référence du cabinet Crown Agents afin de lui confier le processus de recrutement du Commissaire général. D'autres conditions liées à l'opérationnalisation de l'Office connaissent un niveau de réalisation acceptable telle que la construction du siège. Le Gouvernement espère le démarrage des activités de l'OTR au plus tard octobre 2013*», disait le ministre Adji Ayassor de l'Economie et des finances.

Pour appuyer les réformes structurelles

Le FMI s'entend avec le Togo sur 41 milliards Cfa

* Les réformes ont ralenti après l'atteinte du PPE, la gestion de la dette publique s'est détériorée.

Les services du Fonds monétaire international (Fmi) se sont entendus avec les autorités togolaises sur un programme économique qui pourrait être appuyé par un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit pour un total avoisinant 55 millions de Droits de tirage spéciaux (DTS, soit environ 41 milliards de francs Cfa. C'est qu'a laissé entendre Montfort Mlachila lundi à l'issue d'une mission de trois

semaines qu'il a conduite au Togo. L'accord doit être ensuite examiné par la Direction du Fonds et approuvé par son Conseil d'administration.

D'après le missionné du Fonds, la situation économique au Togo reste favorable, de même que les perspectives, en dépit d'une conjoncture économique mondiale morose. La croissance économique réelle s'est accélérée en 2012 pour

A Aného dans la préfecture des Lacs

La Fondation Aquereburu & Partners réédite le Festival d'Aného pour la promotion de la culture et de l'art togolais

*Emission Couleurs tropicales avec Claudy Siar, concert géant avec King Mensah, exposition, art culinaire, opérations ophtalmologiques foraines, débats...constituent les points saillants du programme

L'enceinte de l'Ecole primaire publique (EPP) d'Adjido à Aného a été retenue ce mercredi pour le lancement officiel de la seconde édition du Festival d'Aného qui va du 9 au 15 septembre 2013. La Fondation Aquereburu & Partners avait à ses côtés, autorités politiques, religieuses, traditionnelles, cadres du milieu, fils et filles venus de divers horizons, aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du pays, pour rehausser de leur éclat, cette fête de retrouvaille après celle de la 35^{ème} édition de «*Epé ékpé*». «*La 2^{ème} Edition est l'édition de la maturité, avec un programme à la taille de l'évènement...*» a assuré Me Alexis Aquereburu.

Mercredi 11 septembre 2013, au démarrage du déroulement du programme conçu à cet effet, c'était le moment des discours, qui pour annoncer les festivités, qui pour

remercier les différents sponsors et qui encore pour donner les principales orientations d'une manifestation de cette envergure. Les différentes interventions ont été agrémentées par des prestations des troupes folkloriques qui y ont eu droit de cité. Des actions allant dans le domaine de la santé, de l'éducation et autres font partie intégrante des activités qui vont meubler le festival.

C'est dame Dédé Ahoéfa Ekoué, ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, représentant le premier ministre qui a annoncé les couleurs avec le lancement des festivités. A en croire celle-ci, c'est un festival qui permet un brassage culturel. Cette rencontre permet également à la population de s'imprégner de la beauté culturelle et de faire vivre la population des Lacs.

Avant son intervention, le Maire de la ville d'Aného a planté le décor en partant de la particularité de ce

suite à la page 6

évaluation axés sur la mesure de la performance et les résultats. «*Il faut noter qu'actuellement le personnel des deux régions est pléthorique (2.400 agents). Le Gouvernement veut conserver un effectif total de 1.200 agents conformément aux études préalablement menées par les cabinets d'expertise internationale. Il s'agit d'une réforme sensible et cela nécessite beaucoup de tact dans sa conduite. Le personnel de l'Office sera recruté sur la base d'un concours qui sera organisé par un cabinet anglais de renommée internationale afin d'assurer la transparence dans le processus de recrutement. Le personnel de la nouvelle structure ne dépendra plus du statut général de la fonction publique. Les agents*

qui ne seront pas retenus à l'issue de ce concours seront redéployés dans les autres services de l'Etat. Le cabinet se chargera également du plan de redéploiement de ce personnel qui sera exécuté dans les règles de l'art», disait Adji Ayassor. Dorénavant, la performance du personnel sera appréciée sur la base d'un contrat de performance dont la durée est de quatre ans renouvelable. Tous les personnels cadres seront recrutés sur la base d'un concours. Le personnel subalterne sera transféré dans l'Office, suivant une procédure à définir dans le décret d'application de la loi créant l'Office, contrairement au personnel de direction qui sera sélectionné sur concours.

suite à la page 4

Panier de la ménagère à Lomé

Tomates rondes et ignames prolongent la baisse des prix en août

Jean Afolabi

D'après les chiffres statistiques officiels communiqués à L'UNION, le niveau général des prix à la consommation a poursuivi, en août 2013, sa baisse amorcée en juin 2013. Tout comme le mois précédent, il a connu pour ce mois d'août une baisse de 0,6% après une baisse de 0,2% enregistrée au mois de juin 2013. La régression du niveau général des prix est essentiellement due à la diminution de 2,5% des prix des produits de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées».

La baisse observée au niveau de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» est à attribuer à la régression des prix des postes «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (-22,0%), «Tubercules et plantain» (-35,4%), «Autres produits à base de tubercules et plantain» (-37,0%), «Légumes frais en fruits ou racine» (-13,6%), «Légumes secs et oléagineux» (-18,7%), «Poissons frais» (-19,5%) et «Autres conserves de poissons» (-30,6%). Parmi les produits qui ont eu une forte contribution à la baisse de l'indice, la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale cite : «Igname» (-20,1%), «Tomates rondes» (-38,2%), «Adémè» (-21,9%), «Sardinelles fumées (Adiadoè)» (-7,9%), «Anchois (Doèvi) fumé» (-6,4%) et «Riz importé brisé vendu au petit bol» (-4,3%).

Dans le même temps, les postes «Céréales non transformées», «Pains» et «Huiles» ont enregistré une hausse respective de 27,4%, 52,0%, et 18,1%. Par ailleurs, les fonctions de consommation «Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants» et «Transport» ont enregistré respectivement une hausse de 5,4% et 0,3% en relation avec l'augmentation de 27,1% des prix du poste «Vin et boissons fermentées» et de 4,2% du poste «Automobile». Entre autres produits ayant enregistré une hausse, il est



cité : «Oignon frais rond» (+39,8%), «Mais séché en grains crus vendu au grand bol» (+5,9%), «Gombo frais» (+14,3%), «Saumon (Saloumon) fumé» (+9,1%), «Tchoukoutou local artisanal» (+43,5%), «Cure dents» (+21,8) et «Voiture particulière d'occasion bas de gamme» (+7,6%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 0,2% contre une baisse de 0,1% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors «produits frais») a connu une hausse de 0,1% contre une baisse de 0,4% au mois de juillet 2013. L'analyse suivant l'état des produits révèle que la régression du niveau général des prix est imputable à la diminution de 2,6% des prix des produits frais. Suivant la durabilité, cette régression est due principalement à la diminution de 0,9% des prix des biens non durables. S'agissant des secteurs de production, la baisse du niveau général des prix s'explique par la diminution des prix des produits des secteurs secondaire et primaire qui ont enregistré respectivement une baisse de 0,5% et 1,5%.

En évolution trimestrielle, comparé à celui du mois de mai 2013, le niveau des prix du mois d'août 2013 a connu une baisse de 1,3% en liaison avec la diminution de 5,1% des prix des produits de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées». Pour ce qui est des nomenclatures secondaires, cette baisse trimestrielle s'explique au

niveau des secteurs de production par la régression de 1,2% et de 5,2% des prix des produits des secteurs secondaire et primaire respectivement. Quand on observe l'état des produits, cette baisse trimestrielle est due à la diminution de 5,8% des prix des produits frais. Pour ce qui est de la durabilité des produits, cette baisse provient de la diminution de 2,4% des prix des produits non durables.

Par rapport à août 2012 (glissement annuel), le niveau général des prix a enregistré une augmentation de 1,2%, due à la hausse des prix des produits des fonctions de consommation «Restaurant et Hôtels» (+4,4%), «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+2,8%) et «Communication» (+4,3%). En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette hausse annuelle s'explique au niveau de la durabilité des produits par la progression de 1,3% des biens non durables. Au niveau de la provenance, cette hausse annuelle est l'effet de l'augmentation de 1,7% et de 0,9% respectivement des prix des produits locaux et importés. Pour les secteurs de production, cette hausse provient de la progression de 2,7% des prix des produits du secteur secondaire.

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois s'est établi à 2,7% contre 2,8% au mois de juillet 2013, et 2,9% en juin et mai 2013. En avril 2013, ce taux était de 2,5% dans la zone de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

Au premier trimestre 2013

Attijariwafa Bank, reprenneur de la BIA Togo, plombée par des créances douteuses

Le groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank, qui a acquis au premier trimestre 2013 les parts de l'Etat togolais dans la Banque internationale pour l'Afrique au Togo (BIA Togo), a publié le 6 septembre dernier ses résultats pour le premier semestre 2013, présentant un Résultat Net Part du Groupe (RNPG) de 2,2 milliards de dirhams marocains (268 millions de dollars) en recul de 4,8%, principalement du fait de la pression à la hausse de ses créances douteuses. En effet, le groupe dont l'actionariat est dominé à 47,77% par la Société Nationale d'Investissement (SNI), la holding appartenant à la famille

royale marocaine, a rapporté pour la période de référence une augmentation de 4,7% de son Produit Net Bancaire (PNB) à 9,1 milliards de dirhams (1,07 milliards de dollars), rapporte l'agence Ecofin. Une performance qui est conforme à la variation à la hausse de l'ensemble des opérations du groupe à l'endroit de sa clientèle (appréciation de 1,6% de la marge d'intérêt à 5,2 milliards de dirhams et une croissance de 14,2% de la marge sur les commissions à 1,9 milliards de dirhams).

Ces bons résultats de la banque ont cependant été tempérés par la détérioration de la qualité des

engagements, ce qui l'a amené à renforcer le coût du risque dont le volume global a augmenté de 63,7% à 971,6 millions de dirhams. D'un autre côté, la première banque du Maroc en termes de capitalisation boursière paie le prix d'une hausse de 8,4% de ses créances en souffrance. Elles ont atteint un total de 14 milliards de dirhams au premier semestre, avec pour conséquence une augmentation de 6,6% du stock pour provisionnement de ces créances à 9,3 milliards de dirhams. Le groupe a indiqué que le nombre de ses agences au Maroc et dans ses filiales africaines était désormais de 3037.

Suite des conflits internes à Ecobank

Thierry Tanoh est-il poussé sur le départ ?

La controverse autour du bonus, avantages, frais et débours du directeur général d'Ecobank, l'ivoirien **Thierry Tanoh**, installe la crise au sein de la banque panafricaine. Des actionnaires influents soutenus par une partie du personnel réclament désormais le départ du directeur général et du conseil d'administration, rapportait hier Financialafrik.com. En plus de son super bonus de 1,14 millions d'euros révélé par la directrice finance, **Laurence Do Rego (suspendue depuis)**, l'actuel directeur général d'Ecobank aurait, selon les mêmes sources, dépensé plus de 800 000 dollars en frais et débours, et consacré 250 000 dollars dans son logement en location.

Financialafrik s'interroge sur la responsabilité du conseil d'administration dans cette affaire. En se demandant s'il a, oui ou non, donné son feu vert à **Thierry Tanoh** pour modifier son contrat, ses stocks options et son bonus en sa faveur. S'il a validé la tentative, désormais avortée, que prête à M. Tanoh son



Thierry Tanoh, Directeur général d'Ecobank

ancienne directrice finance, d'avoir voulu vendre des actifs en dessous des prix de marché? Et ceux qui sont les personnes physiques et morales sensées bénéficier de telles faveurs.

Ces différentes questions constituent le plat de résistance du comité de gouvernance mis en place il y a quelques jours pour enquêter sur les révélations de **Laurence Do Rego**. En attendant les conclusions des travaux ce comité, des actionnaires influents soutenus par une partie du

personnel réclament désormais la tête du directeur général, **Thierry Tanoh** et du conseil d'administration. Ainsi, après 25 ans de success story, Ecobank connaît la plus grande crise de sa jeune histoire, affirme le magazine. Une crise de gouvernance provoquée par des institutions fragiles (conseil d'administration et non comité de surveillance et directoire) annonciatrice d'une transition et, peut-être, d'un changement d'identité, conclut-il.

Besoins de liquidités bancaires

Les banques du Togo s'adjugent 52 milliards Cfa cette semaine

En besoin de liquidités, les banques togolaises s'adjugent un montant de 52,000 milliards de francs Cfa, dans le cadre des opérations hebdomadaires d'injections de liquidités de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé. Ceci porte sur un total de 658,278 milliards, valeur 10 septembre 2013, pour l'ensemble des huit pays de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), contre 750,000 milliards mis en adjudication. L'opération arrive à échéance le 16 septembre 2013, d'après la Banque

centrale. Elle a enregistré la participation de quarante-un établissements de crédit provenant des huit places l'Union. Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 2,7501% et 2,7799%.

Outre le Togo, les banques du Burkina Faso s'adjugent 134,800 milliards. Elles sont suivies par celles du Bénin et de la Côte d'Ivoire avec 131,415 milliards et 114,080 milliards respectivement. Suivent ensuite les établissements du Sénégal avec 111,583 milliards et du Niger avec

59,500 milliards. Le Mali fait 51,400 milliards et la Guinée-Bissau 3,500 milliards.

Au cours du mois de juillet 2013, la moyenne des soumissions hebdomadaires, sur le marché des adjudications, est passée de 646,3 milliards en juin 2013 à 699,0 milliards, soit une hausse de 52,7 milliards. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti relativement stable, en se fixant à 2,79% en juillet 2013, contre 2,80% en juin 2013, indique la Banque centrale.

Pour appuyer les réformes structurelles

Le FMI s'entend avec le Togo sur 41 milliards Cfa

suite de la page 3

En revanche, précise M. Mlachila, les finances publiques ont été mises sous pression en 2013 en partie à cause du budget expansionniste. En conséquence, les autorités ont pris des mesures résolues et un budget révisé a été approuvé au milieu de l'année pour stabiliser la situation budgétaire. Les recettes se portent bien, notamment sur le plan des douanes, mais leur croissance a été inférieure à celle des dépenses. En particulier, les dépenses relatives aux élections ont été supérieures aux montants inscrits au budget, et les subventions énergétiques restent élevées.

Par ailleurs, le rythme des réformes structurelles a ralenti notablement depuis que le pays a atteint le point d'achèvement de l'initiative des Pays pauvres très endettés (PPTE), et la gestion de la dette publique s'est détériorée. Les



M. Montfort Mlachila

autorités ont pu privatiser deux banques avec succès, mais la privatisation de deux autres banques a échoué. Les réformes dans les secteurs des mines, des télécommunications et de l'énergie ont progressé lentement. Il y a là lieu de donner au Togo un coup de pouce, sinon relancer les autorités publiques sur la voie des réformes, d'autant qu'elles y ont montré leur volonté.

Entre autres, il s'agira de consolider la politique budgétaire de manière à combler les déficits de financement qui subsistent pour 2013 et à s'accorder sur le cadre budgétaire pour 2014, explique le Fonds. Il faudra également renforcer la gestion des finances publiques (en particulier de la dette publique), mettre en place l'Office togolais des recettes (OTR) dans le but de maximiser les recettes, s'attaquer à la vulnérabilité émergente du secteur financier, éliminer les obstacles à la croissance pour la rendre plus inclusive. Dans ce cas, spécifiquement pour la réduction de la pauvreté, il est recommandé, en particulier dans les zones rurales, la construction de mini-barrages et l'expansion des pistes de desserte. D'autres secteurs à problèmes demeurent ceux de la microfinance, des finances et de l'énergie.

FOOTBALL/TOURNOI DE L'UEMOA

Le Togo affronte la Côte d'Ivoire en match d'ouverture le 26 octobre 2013

Le tirage au sort du Tournoi de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) qui a eu lieu le 30 août dernier à Abidjan offre de belles affiches à l'instar du match d'ouverture entre le Togo et la Côte d'Ivoire, le pays organisateur.

Après l'Afrobasket 2013, la Côte d'Ivoire sera l'hôte de la 6^e édition du Tournoi de l'Uemoa. La constitution des poules de ce tournoi sous-régional prévu du 26 octobre au 3 novembre 2013 a eu lieu le 30 août dernier à Abidjan. Ainsi, le sort a bien voulu que le Togo partage la poule avec la Côte d'Ivoire, le pays organisateur, le Mali et le Burkina Faso. Tandis que dans la poule B, on retrouve le Sénégal, le Bénin, le Niger et la Guinée Bissau. Les hostilités seront ouvertes le 26 octobre au stade Félix Houphouët-Boigny avec l'affiche Côte d'Ivoire vs Togo.

Le Président de la Commission de l'UEMOA, M. Cheikhe Hadjibou Somaré, a, à cette occasion, rendu un hommage à la Côte d'Ivoire, ce pays de grande tradition sportive : "Connaissant l'expérience avérée des instances qui gèrent le football en Côte d'Ivoire, je suis convaincu que cette fête de la jeunesse que constitue Abidjan 2013 sera un modèle de réussite", a-t-il indiqué. M. Somaré a insisté sur le fair-play afin "de promouvoir l'amitié, l'émulation loyale, la tolérance et la coopé-



ration entre les peuples".

Lancée en 2007, à l'initiative de la Commission de l'UEMOA, la "Coupe de l'Intégration Ouest Africaine" vise à favoriser l'appropriation de l'idéal et de la culture de l'intégration, en rassemblant les équipes nationales de football des Etats membres, composées exclusive-

ment de joueurs locaux. Trois trophées sont décernés à l'occasion du tournoi de football : le Trophée de l'Intégration Ouest Africaine, le Trophée du Fair-play et celui du Meilleur buteur.

Ce tournoi de l'Uemoa se joue en mode championnat simple. Les équipes qui arriveront en tête de

leurs poules respectives disputeront la finale. Le vainqueur de la compétition emportera la bagatelle de 5 millions de FCFA. Pour ce qui est de l'équipe fair-play, innovation du tournoi, elle repartira avec un enveloppe de 2 millions de FCFA.

FOOTBALL/

D1/18e J- Semassi détrône Angès FC

Les Guerriers de Tchaoudjon, en dominant Agaza 2-1 dans le match en retard de la 18^e journée disputée jeudi, font une bonne affaire en s'adjugeant le fauteuil de leader avec 33 points. La faute à Angès FC de Notsé qui ne gagne plus depuis la reprise du championnat.

Mercredi, les Angès n'ont pu mieux faire qu'un piteux match nul (0-0) face à l'AS Togo Port, hypothéquant ainsi leur chance de conserver leur fauteuil. Tout comme l'AS Douanes rejointe au score 2-2 par Dyto. Seul Foadan a réussi à engranger les trois points dans la grisaille en allant s'imposer chez l'Etoile Filante 1-0.

Une première victoire à l'extérieur depuis le démarrage du championnat en mai dernier qui permet aux Lions de Tone de prendre provisoirement la troisième marche du podium en attendant le choc Semassi vs Agaza de cet après-midi, à l'issue duquel les Guerriers pourraient prendre seuls la tête du classement s'ils l'emportent sur Agaza.

Dans le ventre mou du classement, on notera la victoire de Gomido sur Asko 2-0, somme toute ne mauvaise affaire pour les Kondonas qui, depuis la reprise, peinent à trouver les chemins des filets. Maranatha, de son côté, a été incapable d'enchaîner une seconde victoire à domicile. Et c'est Kotoko qui en profite (1-0) pour prendre les trois points.

Résultats de la 18^e journée : Gomido vs Asko 2-0 ; Angès vs Togo Port 0-0 ; Unisport vs Gbikinti 2-0 ; AS Douanes vs Dyto 2-2 ; Koroki vs TAC 2-1 ; Etoile Filante vs Foadan 0-1 ; Maranatha vs Kotoko 0-1 ; Semassi vs Agaza 2-1.

FOOTBALL/

Le Togo gagne 5 places

Le Togo a gagné 5 places dans le nouveau classement FIFA paru jeudi. Ce classement qui tient compte des matches du dernier tour des préliminaires de la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014, permet au Togo d'occuper désormais le 77^e rang mondial et le 18^e africain.

Éliminés de la course au Mondial après des contreperformances, les Eperviers qui recevaient dimanche dernier les Léopards de la République Démocratique Congo se sont assigné comme objectif de gagner ce match et de glaner quelques places au classement FIFA. Une mission accomplie dans les derniers instants du match alors que les Congolais tenaient la parité.

Au niveau mondial, les 185 matches disputés au cours du mois dernier ont occasionné un grand chamboulement dans le Classement. Dans le Top 10, seule l'Espagne a conservé son classement du mois dernier, en tête du tableau, place qu'elle occupe depuis septembre 2011. Derrière les champions du monde et d'Europe en titre, qui confortent encore leur avance ce mois-ci, le classement est fortement ébranlé. À commencer par l'Argentine qui subtilise la deuxième place à l'Allemagne grâce son succès dans les qualifications pour la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014.

RESULTAT DU TIRAGE AU SORT DES MATCHES DE LA 6^{ème} EDITION DU TOURNOI DE FOOTBALL DE L'UEMOA ABIDJAN 2013

RESULTAT DU TIRAGE AU SORT			
POULE A		POULE B	
Pays A1	COTE D'IVOIRE	Pays B1	SENEGAL
Pays A2	TOGO	Pays B2	BENIN
Pays A3	MALI	Pays B3	NIGER
Pays A4	BURKINA FASO	Pays B4	GUINEE BISSAU



DATE		MATCHES
Samedi 26 Octobre 2013	1 ^{ère} Journée	COTE D'IVOIRE - TOGO MALI - BURKINA FASO
Dimanche 27 Octobre 2013	1 ^{ère} Journée	SENEGAL - BENIN NIGER - GUINEE BISSAU
Lundi 28 Octobre 2013	2 ^{ème} Journée	TOGO - BURKINA FASO COTE D'IVOIRE - MALI
Mardi 29 Octobre 2013	2 ^{ème} Journée	BENIN - GUINEE BISSAU SENEGAL - NIGER
Mercredi 30 Octobre 2013	3 ^{ème} Journée	COTE D'IVOIRE - BURKINA FASO MALI - TOGO
Judi 31 Octobre 2013	3 ^{ème} Journée	SENEGAL - GUINEE BISSAU NIGER - BENIN
Vendredi 01 Novembre 2013		REPOS
Samedi 02 Novembre 2013	FINALE	1 ^{er} Poule A - 1 ^{er} Poule B

COUPE DU MONDE 2014

La Tunisie dans le 1^{er} chapeau pour le tirage des play-offs

Suite à la décision de la Commission de discipline de la Fifa rendue hier 12 septembre, donnant la Tunisie vainqueur face au Cap-Vert, parce que ce dernier a aligné un joueur inéligible pour la rencontre ayant opposé la Tunisie au Cap-Vert le 7 septembre 2013, le classement Fifa, rendu public ce même 12 septembre 2013 juste après, a permis de voir plus clair dans la composition des différents chapeaux en vue du tirage au sort

du dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde de la Fifa, zone Afrique, prévu le 16 septembre prochain au siège de la Confédération africaine de football (Caf), au Caire, à 12h, heure locale (10h Gmt). Dans le premier chapeau on retrouvera la Côte d'Ivoire, le Ghana, l'Algérie, le Nigeria qui occupent les quatre premières places au classement et la Tunisie (7^e). Les cinq autres pays qualifiés pour ces play-offs et que

sont : l'Egypte (8^e), le Burkina-Faso (9^e), le Cameroun (10^e), le Sénégal (11^e) et l'Ethiopie (25^e) constitueront le deuxième chapeau.

Les équipes du premier chapeau seront opposées à celles du deuxième chapeau. Le tirage au sort de lundi prochain au Caire se déroulera en deux phases. Une première pour déterminer les confrontations et une seconde pour savoir laquelle des équipes recevra en premier. Les matchs aller

vont se disputer dans la période allant du 11 au 15 octobre et le retour dans celle allant du 15 au 19 novembre. A l'issue de cette ultime phase on connaîtra les cinq pléni-potentiels du continent africain à la Coupe du monde de la Fifa, Brésil 2014.

Chapeau 1: Côte d'Ivoire, Ghana, Algérie, Nigeria, Tunisie.

Chapeau 2: Egypte, Burkina-Faso, Cameroun, Sénégal, Ethiopie

Spéciale promo vacances

Le prix... Pas un obstacle!

no limit

Moov secondes est un nouveau profil qui te permet de communiquer à partir de 17 secondes partout au Togo. Pour profiter de ce profil Moov secondes, il te suffit juste de taper *106*3# à partir de ton mobile.

- 1F/sec vers 5 numéros complètes 24h/24
- 1F/sec de 22h à 05h vers Moov
- 1,5F/sec de 05h à 22h vers Moov
- 2,5F/sec vers les autres opérateurs

(Coût de souscription : 100 FCFA)

A partir de **1F/** seconde

Tapez *106*3#

www.moov.tg

Service client : 7777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe etisalat

REPERES

Le développement personnel

Elmancio Godson et Marc-Henri Fagla, deux experts en développement personnel ont animé samedi à l'Agora Senghor à Lomé, un séminaire de formation en développement personnel sur le thème : "De la valeur citoyenne à la réussite collective".

C'est un séminaire qui a pour objectif de permettre à tous de se prémunir des outils fondamentaux indicateurs de comportement de sagesse. Autrement, "ces moments d'échange et de partage permettront à chacun de nous de capitaliser les expériences tirées de situations semblables à celle que traverse aujourd'hui notre pays afin de pouvoir d'un point de vue technique et sémantique, répreciser les choses : du point de vue moral, d'interpeller les consciences, tant celles des citoyens que celles des leaders à différents niveaux engagés dans les jeux de l'heure", a déclaré Elmancio Godson, directeur général de AK International Consulting.

Plus de partis résoudre-t-il les mésententes

Suite à une convention nationale tenue à son siège à Lomé, l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS), a saisi l'occasion pour faire une analyse complète de la situation politique, économique et sociale de notre pays et de tirer des leçons du dernier scrutin législatif.

Selon le président malheureux aux législatives, Agbéyomé Kodjo, signataire des conclusions de l'assise, la convention vise à situer les uns et les autres pour voir dans quelle mesure le parti pourra évoluer. Surtout dans le contexte où il est avec le Collectif Sauvons le Togo, un regroupement pour lequel il prône aussi des changements. "C'est pourquoi, il urge de renforcer et d'élargir le Collectif Sauvons le Togo aux autres courants politiques qui luttent pour la même cause", peut-on lire dans le communiqué sanctionnant la convention.

Eméfa Edwige Ségbé, Miss pour un an

A l'issue des épreuves de la grande finale de la 19e édition de Miss Togo qui s'est déroulée le samedi 31 août 2013 au Palais des Congrès de Lomé, Eméfa Edwige Ségbé, 19 ans, est sacrée Miss Togo 2013.

Vingt candidates au départ, l'étudiante en première année de communication, Eméfa Edwige Ségbé est couronnée Miss Togo 2013 suite à la délibération du jury dont la composition ne souffre d'aucune contestation. C'est aussi un choix des abonnés Moov quand on sait qu'ils ont aussi la possibilité de peser sur le choix de jury par le jeu de SMS. Interview, danse traditionnelle, beauté ont été les critères principaux retenus pour la qualification des concurrentes. Epiphanie Camih Gantin, Miss Togo 2012, et ses dauphines cèdent donc la place à Eméfa Edwige Ségbé et les autres filles en l'occurrence Jacqueline Adégnadjré et Nadège Ayikoé respectivement 1ere et 2e dauphines de cette édition.

A Aného dans la préfecture des Lacs

La Fondation Aquereburu & Partners réédite le Festival d'Aného pour la promotion de la culture et de l'art togolais

suite de la page 3

milieu au regard de son choix par deux fois comme capitale du Togo et de son ancienneté par rapport aux autres villes du territoire national.

Dans la fièvre de la cérémonie officielle, la société de téléphonie mobile Togocel a fait don de fournitures scolaires composées de cahiers, règles et stylos à l'Ecole Primaire Publique d'Adjido. Et, c'est le directeur de cet établissement scolaire qui a reçu ce don des mains de la représentante de Togocel. Toujours dans la foulée, quelques enfants ont reçus symboliquement des mains du préfet des Lacs, leur acte de naissance ou jugement supplétif. Il est à souligner qu'après la cérémonie, au total 1.000 actes de naissance ont été établis pour être remis aux bénéficiaires.

Après quoi, la ministre a procédé à la coupure du ruban symbolique, une manière d'attirer l'attention du public sur la rénovation de l'EPP d'Adjido, rénovation qui porte la griffe de la société Lydia Ludic.

Déjà mardi à l'hôpital d'Aného, ont débuté les consultations pour des opérations d'yeux pour ceux qui souffrent de cataracte. Et c'est la Fondation Aquereburu & Partners, par le truchement de l'ONG "Lumière divine" financée par Togo terminal qui assure le côté médical. Un tour à l'hôpital a permis de recueillir les avis

des différents acteurs dont celui du Dr Tchelim Solim, ophtalmologiste et membre de l'association "Lumière divine". « Nous sommes là pour consulter les patients, dépister les cas de cataracte et les opérer pour une prise en charge efficace. Aujourd'hui, ce sont les consultations. Mercredi, jeudi sont réservés pour les opérations. Vendredi, nous allons procéder à la vérification pour évaluer le travail effectué. On prévoit opérer au moins 40 personnes », mais à ce jour, plus de 70 personnes ont été touchées par l'opération, a-t-il déclaré.

Lors de la visite ce mardi par les membres de ladite fondation avec à leur tête Me Alexis Aquereburu, président de la Fondation Aquereburu & Partners, afin de constater le bon déroulement des opérations et rendre visite aux soignants et patients, Jacques Creppy, directeur de communication du festival, a expliqué à la presse l'importance de ce déplacement : « nous avons fait une visite cet après-midi sur les lieux pour constater effectivement les consultations qui ont commencé et qui vont se poursuivre mercredi et jeudi. Ce sont des actions humanitaires qui sont inscrites dans le programme de la 2e édition du festival. Nous avons des parents, des enfants qui



souffrent de cette pathologie. Donc, il est de bon ton que la fondation, à travers ses actes notamment humanitaires, puisse leur apporter ce soutien. »

Naturellement, une des missions de la Fondation Aquereburu & Partners est promotion de la culture. Le festival prévoit accueillir des piroguiers du Togo qui seront rejoints par ceux du Bénin et du Ghana. Ensuite sur le plan artistique, il y aura des prestations de troupes, des artistes de la chanson avec le concert géant qui sera animé par King Mensah, des ateliers de création artistique, etc. Il est prévu également l'initiation au basketball. Cette année,

le journaliste Claudy Siar animera samedi à la plage d'Aného sur les antennes de la Radio France internationale (RFI) l'émission appelée «Couleurs tropicales». Aussi, le savoir faire culinaire des femmes d'Aného sera-t-il de la partie.

Comme l'a souligné, le chargé de la communication du Festival dans son discours de remerciement des principaux partenaires, des sponsors et des autorités, le public est appelé à faire grand le déplacement pour apporter leur contribution au rehaussement de la culture togolaise dans toutes ses dimensions.



AVIS À LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et localités suivantes selon le programme ci-après :

Mardi 17 septembre 2013

09H00 à 15H00 : Tabligbo, Ahépé, Kouvé, Zafi, Tchékpo, Gati, Amégnran, Afagnan, Masséda, Attitogon, Agomé-glozou et leurs environs.

Mercredi 18 Septembre 2013

08H00 à 14H00 : Vakpossito, Amadahomé, Nétimé et Leurs environs.

08H00 à 16H00 : Agoué klévé, Epp La Source, Institut La Colombe, bar HKK, Pharmacie de l'Union.

Jeudi 19 septembre 2013

09H00 à 15H00 : IBO KOME, AGBODO KOPE, et leurs environs

Vendredi 21 septembre 2013

08H00 à 16H00 : Agoué Klévé, Epp La source, Institut La Colombe, Bar HKK, Pharmacie de l'Union et leurs environs.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses aux clients des zones et localités concernées par le désagrément et les remercie pour leur compréhension et leur fidélité.

LA DIRECTION GENERALE

Le port de casque obligatoire

Entre la belle coiffure et la protection

Etonam Sossou

Il est 09 heures, en cette matinée dominicale. La circulation du carrefour Amina précisément dans les feux tricolores, loin d'être dense comme à son habitude, est dominée par des motocyclistes allant à toute vitesse et en grand nombre sans casque. L'absence des agents de sécurité pour la régulation de la circulation permet d'interroger certains d'entre eux au sujet de la loi votée en juin 2013 qui rend

obligatoire le port du casque.

La belle coiffure

L'étudiante Fanta est contre le port du casque. Elle trouve que cet objet a un effet négatif sur la beauté lorsqu'elle dit : « moi, je pense que le port du casque n'aura pas de suite logique. S'il faut que je me coiffe à plus de 15 000 F CFA et m'assoie sur ma moto et cacher mes tresses avec un casque au nom d'une soi-disant protection je dis non. Ce n'est pas possible. Je me suis tressée pour qu'on voit ma

tête, pas le contraire ».

Quant à Tina, étudiante aussi, elle n'est pas contre le port du casque, mais a ce message à l'endroit des autorités : « Le casque est trop lourd pour la tête. Si les autorités pouvaient en fabriquer de moins lourds, je crois que beaucoup de mes sœurs s'y prêteraient volontiers ». Pour Aminata (Commerçante), le port du casque est « vraiment une très bonne chose, car, il garantit la sécurité ». Sans être contre la

mesure d'exiger le port du casque, Rachel (étudiante) dit : « je ne suis pas contre le port du casque, mais pour l'instant, je préfère rouler sans le porter. Le jour où cela sera obligatoire, et bien je le porterai sans problème ».

« C'est une décision que chacun devrait suivre normalement », affirme Maximilien, la trentaine environ et motocycliste casque sur la tête qui a attiré notre attention. Pour lui, c'est un devoir du citoyen de mettre un casque même s'il faut du temps pour s'en accommoder. De l'autre côté de la voie, un autre conducteur de moto Alexis également la trentaine équipé d'un protège-tête et ayant à l'arrière de son engin, un homme, vient de s'immobiliser. Approché et interrogé, il hésite avant de répondre que c'est une mesure louable. « Il faut saluer cette décision des autorités car il y a beaucoup de décès aujourd'hui qui sont dus aux accidents de circulations », explique t-il. Si ces deux motocyclistes semblent apprécier cette loi, d'autres citoyens notamment les jeunes en grand nombre semblent ne pas comprendre son intérêt et son opportunité. Pour Boris 18 ans, on n'a pas besoin d'imposer à tout le monde de porter un casque. « Il faut que ce soit une décision personnelle ! » s'est-il exclamé.



Koffi, conducteur de taxi-moto appelé, pose un problème concernant ses clients. « Est-ce moi qui vais faire porter le casque à mes clients? », interroge t-il. « Je ne sais pas combien je gagne pour acheter un casque à mes clients encore que le togolais est exigeant », continue le zémidjan d'un ton accusateur. Alex, un jeune homme de 24 ans et piéton, dit ne pas comprendre pourquoi le piéton qui souhaiterait aller à moto doit mettre un casque. Pour elle, la mesure ne peut être appliquée aujourd'hui vu les plaintes des uns et des autres et si l'Etat ne subventionne pas le casque. Cela, non pas parce que les gens ne voudront pas forcément, mais aussi en raison du manque de moyens. « L'application de cette loi sera difficile car la

pauvreté qui est le quotidien de nombre de population constitue un frein à l'acquisition du casque et les maladies transmissibles telle que l'hépatite B pour son utilisation en commun », dit Franck d'un air pessimiste.

Quoi qu'il en soit, il faut une prise de conscience et du réalisme, surtout chez les motocyclistes. C'est à eux de comprendre la nécessité du port du casque qui assure la sécurité. En cas de choc, parfois assez grave, la victime s'en sort avec un traumatisme crânien qui peut s'avérer fatal. Entre la belle coiffure sur la tête de celle souffrant d'un traumatisme crânien et l'autre dont le casque lui a permis de sortir indemne d'un accident, le choix doit-il poser problème ?

Environnement et emploi

Le CRAPH contre l'érosion côtière et le chômage des jeunes

Etonam Sossou

L'avancée de la mer est, aujourd'hui, un problème crucial auquel autorités publiques et populations côtières s'efforcent de trouver une solution durable, tant les conséquences d'un tel phénomène sont énormes. Des efforts sont consentis pour enrayer le drame, des manœuvres sont mises en marche pour arrêter cette avancée, des stratégies sont conçues pour faire échec à l'engloutissement des terres côtières. Cependant, le déchaînement marin, très récalcitrant et déterminé, ne semble pas dire son dernier mot.

Le Comité de Réflexion et d'Action pour la Promotion des Droits de l'Homme (CRAPH), veut aussi porter un coup de main à lancé à la lutte contre l'érosion côtière à travers un tournoi de Beach Soccer dénommé « Protégeons la côte ». Tournoi qui se déroulera tout au long de la côte togolaise dans le courant du mois de décembre pour une meilleure implication de tous les occupants côtiers. Il mettra aux prises aussi bien les populations côtières que les exploitants, conducteurs de camions qui défilent chaque jour à la plage pour le paiement de sable marin et les professionnels des médias. « L'objectif de ce projet est de sensibiliser les populations et des riverains à préserver



Les responsables du CRAPH

l'environnement côtier à travers un changement de comportement et en posant des actes efficaces », précise Dosseh SOHEY, président du CRAPH

Dans le souci de perpétuer la sensibilisation, le CRAPH envisage également l'éclosion de journalistes qui seront appelés à traiter un certain nombre de fois dans une période donnée, des sujets relatifs à l'érosion côtière. En effet, ces journalistes auront pour tâches de mener des investigations sur le terrain en relevant aussi bien des insuffisances dans la lutte pour la préservation de l'environnement, que des passerelles à travers lesquelles doivent converger les actions de sensibilisation pour atteindre les population-cibles. Ce travail d'investigation consistera non seulement à divulguer les actions menées pour la protection

de l'environnement mais aussi à produire des émissions ou rubriques critiques, objectives et constructives servant d'éveil et d'incitation à parfaire les actions entreprises et à en initier d'autres non encore existantes. Ce qui amène à initier périodiquement un concours de meilleurs articles pour la presse écrite et presse en ligne, et meilleures émissions pour la radio et la télé. Outre la lutte contre la dégradation de l'environnement, le CRAPH pense aussi à la jeunesse.

En ce qui concerne l'emploi des jeunes, le CRAPH constate avec regret que des gens ne s'intéressent plus tellement à l'apprentissage de métier. Cela s'explique d'une part par le fait que ceux-ci n'ont pas les moyens pour faire face aux charges y afférentes, et d'autre part par un certain ennui engendré par l'apprentissage des métiers traditionnellement connus. C'est en cela que nous estimons qu'il faille donner la possibilité à la jeunesse de s'orienter vers d'autres horizons qui pourraient susciter de l'engouement par rapport à l'apprentissage

« Notre particularité réside dans le fait que notre association ne se limite pas seulement à la dénonciation lorsque les droits des citoyens sont bafouillés. Elle en fait mais va au-delà en posant des actions concrètes à l'endroit de l'ensemble de la population. En cela, le droit à un environnement sain, le droit au travail font partie intégrante des droits de l'Homme d'où l'importance du lancement de ces deux projets », précise Dosseh SOHEY, président du CRAPH.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1181 DE LOTO BENZ DU 04 SEPTEMBRE 2013

Le tirage de LOTO BENZ de ce mercredi 11 Septembre 2013, porte le N°1182.

Lors du dernier tirage de LOTO BENZ, de nombreux lots ont été remportés dans tout le pays, par les fidèles parieurs de la LONATO.

A LOME, nous avons enregistré deux lots de 500.000F CFA, un lot de 525.000F CFA, un lot de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA et deux gros lots de 1.250.000F CFA, gagnés respectivement auprès des opérateurs 3315, 6319, 7144, 8241, 6710, 6321 et 8234.

En dehors de LOME, c'est à ATAKPAME, KPALIME et KEVE que des gros lots ont été gagnés.

Ainsi, les points de vente 2023 et 5959 situés respectivement à ATAKPAME et KEVE ont enregistré chacun un lot 500.000F CFA

A KPALIME, ce sont deux gros lots de 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance auprès des opérateurs 4025 et 7204.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1182 de LOTO BENZ du mercredi 11 SEPTEMBRE 2013

Numéro de base

56

19

64

88

80



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.